

**Zone de secours**

**Hainaut centre**

Place Communale 1

7100 LA LOUVIERE

Secrétaire du Conseil et du Collège :

Jonathan HOBE

Hobejonathan@gmail.com

**Extrait du Procès-Verbal**

**Séance du Conseil de la Zone de secours Hainaut centre du 02 décembre 2015**

---

• **En présence de :**

GOBERT Jacques, Bourgmestre, Président du Conseil

DEVIN Laurent, Bourgmestre

DEBIEVE Jean-Claude, Bourgmestre

DAYE Maxime, Bourgmestre

LOISEAU Vincent, Bourgmestre

DUPONT Xavier, Bourgmestre

SAINT-AMAND Olivier, Bourgmestre

THIEBAUT Eric, Bourgmestre

MOYART Ghislain, Bourgmestre

HOYAUX Pascal, Bourgmestre

DI RUPO, Bourgmestre

MOUREAU Christian, Bourgmestre

LEPINE Jean-Pierre, Bourgmestre

DAMEE Véronique, Bourgmestre

DANIEL Olivier, Bourgmestre

POLL Bénédicte, Bourgmestre

CULQUIN Brigitte, Echevine déléguée

**Excusés:**

TOURNEUR Aurore, Bourgmestre

HARTIEL Olivier, Echevin délégué

MILHOMME Rudi, Commandant de Zone f.f.

FERRARI Jean-Pierre, Comptable spécial de la Zone

SERROKH Nora, Secrétaire ad hoc

## **Marchés publics - CSC et choix du mode de passation - Acquisition d'un logiciel pour la direction prévention**

**Le Conseil de la zone de Secours Hainaut Centre ;**

Vu la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile;

Vu la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services et ses modifications subséquentes, notamment l'article 26, § 1, 1° a (le montant du marché HTVA ne dépassant pas le seuil de 85.000,00 €) ;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services;

Vu l'Arrêté royal du 15 juillet 2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications subséquentes;

Vu l'Arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics et ses modifications subséquentes;

Vu le cahier spécial des charges N° BE/ZHC/2015/EC/MC/001 relatif au marché "Acquisition d'un logiciel de traitement et de suivi des dossiers de prévention incendie de la ZHC" établi par la Direction de la Prévention;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à un montant de 20.661,15 €/HTVA ou 25.000,00 € TVAC (21 % TVA);

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure négociée sans publicité conformément à l'Article 26, § 1, 1°, a de la loi du 15 juin 2006, relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services et ses modifications subséquentes, le montant du marché HTVA ne dépassant pas le seuil de 85.000,00 €;

Considérant que la dépense inhérente à cette acquisition sera imputée sur la fonction inscrite au budget ordinaire 35101/123-13 de l'exercice 2016 ;

**DECIDE, à l'unanimité,**

**Article 1 :** D'approuver le cahier spécial des charges N° BE/ZHC/2015/EC/MC/001 et le montant estimé du marché "Acquisition d'un logiciel de traitement et de suivi des dossiers de prévention incendie de la ZHC", établi par la Direction de la prévention. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 25.000,00 € TVAC (0% TVA) ;

**Article 2 :** D'approuver le choix de la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché conformément à l'Article 26, § 1, 1°, a de la loi du 15 juin 2006, relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services et ses modifications subséquentes, le montant du marché HTVA ne dépassant pas le seuil de 85.000,00 € ;

**Article 3 :** En conséquence, d'autoriser la consultation des firmes suivantes dans le cadre de la procédure négociée sans publicité :

- TAILORED COMPUTER SYSTEM SPRL, dont le siège se trouve sis au Chemin de la Forêt, 5 à 1180 BRUXELLES
- MEDIA-2001 COMMUNICATION & NETWORKS SPRL, n° d'entreprise 472997635, dont le siège se trouve sis à la Chaussée De Nivelles, 649 à 6230 BUZET
- ZEUS COMPUTER SPRL, n° 468599080, dont le siège se trouve sis au Boulevard Initialis, 26 à 7000 MONS.

**Article 4 :** D'approuver le financement de cette dépense par le crédit qui sera inscrit à l'article budgétaire 35101/123-13 de l'exercice 2016.

**Par le Conseil :**

**La Secrétaire ad hoc,  
Nora SERROKH**

**Le Président du Conseil,  
Jacques GOBERT**

**Pour expédition conforme :**

**La Secrétaire ad hoc**

  
**Nora SERROKH**

**Le Président du Conseil,**

  
**Jacques GOBERT**

